

P.V. de la séance du 6 novembre 1995

Présents : Jacqueline Bourquin, Claudine et Jean-François Cordey, Marcel Garin, Antoine Wasserfallen, Cédric Bart, Gilbert Descombes, Alphonse Henry, Philippe Borioli, Frédérique Currat, Ulrich Locher, Jacqueline et Gilbert Jeannin, Isabelle Mettler, Anne Monnier, Monique Bourquin, Francine et Bernard Jeanmonod

Excusés : Françoise Gagnaux, Carole Deschoux, Philippe Graef

En l'absence de nos secrétaires, c'est F. J. qui prend le P.V.

Relations FMB - Aristoloche

Le projet de bail prévu par MM. de Dardel et de Seidlitz ne tient plus aucun compte du projet initial préparé par N. Tissot. Plusieurs points traités dans la lettre d'accompagnement reçue fin septembre ne peuvent être admis par notre groupement : elle ne peut accepter le terme de "commercial" visant l'exploitation de la galerie et les conditions qui en découlent.

Notre présidente a déjà répondu brièvement que l'Aristoloche n'est pas d'accord avec le mode de fonctionnement de la FMB ni avec les baux proposés.

Le dossier est remis actuellement à Frédérique Currat, avocate, qui répondra de manière plus circonstanciée :

- on ne peut accepter le mode de fonctionnement de la FMB (par ex. les décisions doivent être prises à la majorité, ce qui n'a pas été pratiqué jusqu'à maintenant)
- nous exigeons que les cinq membres de la FMB se réunissent régulièrement
- nous alerterons les autorités de surveillance si la FMB continue à faire fi de ses propres statuts (présentation des comptes 1994)
- nous proposons que les résidents aient leur mot à dire au sein de la FMB

M. Jeannin, pour sa part, manifeste également son mécontentement : il ne peut accepter le projet de bail à loyer (qui, par ex. exclut la sous-location). Il consulte actuellement la Société fiduciaire suisse (Ph. Béguin) qui examine le dossier dans le but de proposer un contrat plus conforme à la situation réelle. M. De Haller, le nouveau résident, se rallie à cette démarche.

M. Jeannin nous informe que deux arbres menaçants au nord de la maison seront abattus et que le grand platane sera élagué.

Philippe Borioli intervient au sujet du cabanon de vigne. Après avoir pris contact avec l'Aristoloche, M. de Seidlitz et M. Kurth, il s'engage à la conserver en état et à le déménager, si cela est possible, en temps voulu, c'est à dire quand toutes les données seront connues quant aux travaux de la N5 et la réalisation du plan de quartier.

Jacqueline Bourquin fait état de la réponse de M. Jaggi au sujet des tentures et tapisseries diverses : le canton n'est pas vraiment intéressé et accepte avec

soulagement qu'un autre canton (en l'occurrence Zürich) s'en préoccupe.

Travaux partie est : de nouveaux devis de maçonnerie et électricité ont été demandés par C. Bart. J.-F. Cordey pense qu'on peut commencer les travaux même si nous ne bénéficions pas encore du prêt bancaire prévu; il doit être possible de s'arranger avec les maîtres d'état.

A. Wasserfallen signale qu'une partie des archives est actuellement soumise à M. Gern (fonds Rott) et à Mme Schmid-Surdez (Bibliothèque) pour évaluation.

Les groupes de travail (animations, travail au Moulin, etc.) débiteront en janvier.

Samedi 2 décembre à 14 h au Moulin : on colle les étiquettes du jus de pommes, on prépare tout pour notre stand du marché.

Un courrier sera envoyé à nos membres pour rappeler l'attraction de notre stand de Noël : **LA NOUVELLE REVUE NEUCHATELOISE**

Plan de travail du marché :

Installation et présence de 8 h à 10 h Ueli et Cédric

présence de 10 h à 12 h Monique et Claudine

présence de 12 h à 14 h Rose-Marie et Marcel Garin, Alphonse

présence de 14 h à 16 h rangements Françoise et Carole

La séance se clôt par une verrée vers 22 h.